

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay le 26 novembre 2025, à 20h, tenue à la salle publique du centre administratif, sous la présidence de M. Érick Chamberland et à laquelle tous les membres ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la *Loi sur l'instruction publique* et à laquelle le quorum a été constaté.

Les membres du Conseil d'administration :	Sont présents, présentes, M ^{mes} Brassard, Josée Collard, Stéphanie Girard, Anne Laforge, Marie-Christine Rose, Nadia Tremblay, Isabelle	MM. Bilodeau, Éric Chamberland, Érick Desgagné, Jonathan Dickey Bessette, Steve Fillion, Christian Gaudreault, Charles Girard, Dominic Tremblay, Gabriel
Sont également présents :	M ^{mes} Boulianne, Sandra Hudon, Julie	M. Proulx, Jean-Francois
Sont absents, absentes :	M ^{me} Cyr, Chantale	MM. Girard, Simon Lavoie, Régis

CA-2025-106
Ouverture de la séance, vérification du quorum et mot de bienvenue de la présidence

Monsieur Érick Chamberland, président, souhaite la bienvenue à tous, il est 8h27.
Confirmation que le quorum est atteint.

CA-2025-107
Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Charles Gaudreault et résolu unanimement :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance

1.1 Vérification du quorum et mot de bienvenue de la présidence

1.2 Adoption de l'ordre du jour

2. Délégation de fonctions et pouvoirs – Modification – Mise en place de mesures temporaires – Situation particulière

3. Période de questions du public

4. Clôture de la séance

ADOPTÉE

CA-2025-108
Délégation de fonctions et pouvoirs – Modification – Mise en place de mesures temporaires – Situation particulière

Il est proposé par M. Jonathan Desgagné et résolu unanimement :

DE DÉLÉGUER, temporairement, et jusqu'à ce que l'autorité compétente ait statué ladite situation ou toutes autres situations similaires ou que ladite situation ou toutes autres situations similaires ne génèrent pas de conflit d'intérêts, de manière exclusive de prendre toute décision et d'obtenir toute information en lien avec la situation à M. Jean-François Proulx, directeur général adjoint;

DE DEMANDER à M. Jean-François Proulx, directeur général adjoint, de rendre compte de l'exercice de ce pouvoir uniquement au Conseil d'administration, à l'exclusion de toute autre personne;

DE DÉSIGNER la secrétaire générale pour agir auprès du président et de la personne [Nom confidentiel] pour assurer la mise en œuvre et la reddition de compte concernant la présente résolution.

ADOPTÉE

CA-2025-109
Période de
questions du public

Aucun public

CA-2025-110
Clôture de la séance

**Il est proposé par Mme Nadia Rose et résolu unanimement :
DE CLORE la séance. Il est 20h40.**

ADOPTÉE



La secrétaire générale



Le président